MINISTERE DE L'ENERGIE,
DES MINES ET DES CARRIERES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE
DU CADASTRE MINIER

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Arrêté N° 2026-321/MEMC/SG/DGCM portant octroi d'une autorisation de recherche de substances de carrières n°4561 dénommée « NANGTENGA » à la société HUATAI CARRIERE SARL « IFU : 00319221U ».

LE MINISTRE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES,

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Révolution du 1er avril 2026 ;

Vu la loi n°016-2024/ALT du 18 juillet 2024 portant code minier du Burkina Faso ;

Vu le décret n°2024-1565/PRES du 07 décembre 2024 portant nomination d'un Premier Ministre ;

Vu le décret n°2026-0006/PF/PRIM du 12 janvier 2026 portant remaniement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2026-0042/PF/PRIM du 02 février 2026 portant attributions des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n°2026-0621/PF/PRIM/MEMC du 26 mai 2026 portant organisation du Ministère de l'énergie, des mines et des carrières ;

Vu le décret n°2025-0255/PRES/PM/MEMC/MATM/MEF/MSECU/MICA/MEEA du 11 mars 2025 portant procédures d'attribution et modalités de gestion des titres miniers ;

Vu le décret n°2025-0331/PRES/PM/MEMC/MEF du 25 mars 2025 portant fixation des taxes et redevances minières et son modificatif le décret n°2026-0846/PF/PRIM/MEMC/MEF du 31 juillet 2026 ;

Vu l'arrêté n°2025-425/MEMC/SG/DGCM du 11 novembre 2025 portant organisation, attributions et fonctionnement de la Direction générale du cadastre minier en abrégé « DGCM » ;

Vu l'arrêté n°2018-218/MMC/CAB du 03 octobre 2018 fixant le contenu des rapports d'activités des titulaires des titres miniers et bénéficiaires d'autorisations ;

Vu l'arrêté n°2017-024/MMC/SG/DGCM du 03 mai 2017 portant définition d'une unité cadastrale dans le domaine minier ;

Vu la demande n°4561 de la société HUATAI CARRIERE SARL enregistrée le 27 juillet 2026 ;

Vu la lettre n°026/0709/MEMC/SG/DGCM du 19 août 2026 portant invite à payer des droits d'octroi d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA ;

Vu la quittance n°00369022 du 24 août 2026 de paiement effectif des droits d'octroi ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Il est octroyé à la société **HUATAI CARRIERE SARL**, ayant son siège à Ouagadougou, Burkina Faso, 08 BP 885 Ouagadougou 08, téléphone : +226 51 29 56 19/78 89 89 47, l'autorisation de recherche de substances de carrières **n°4561** dénommée « **NANGTENGA** », située dans la commune de **Loumbila**, province du **Bassitenga**, région de **Oubri** pour la recherche de gîtes de granite.

ARTICLE 2 : L'autorisation couvre une superficie de **42,035 ha.** Elle est définie par les sommets dont les coordonnées projetées (X, Y) en BFTM sont les suivantes :

Sommets	Coordonnées en BFTM (XY)	
	X	Y
1	618 600	1 385 300
2	619 300	1 385 300
3	619 300	1 384 700
4	618 600	1 384 700
Système de Référence ITRF 2008 /Projection BFTM		

ARTICLE 3 : L'autorisation est valable pour une durée d'**un (01) an** à compter de la date de signature du présent arrêté.

Elle peut être renouvelée une fois pour la même durée conformément à la règlementation en vigueur.

ARTICLE 4 : La société **HUATAI CARRIERE SARL** est tenue de communiquer à la Direction Générale des Carrières un rapport annuel des travaux de recherche contenant toutes les données et informations géologiques et minières.

ARTICLE 5 : Sur l'ensemble du périmètre de l'autorisation et durant toute sa période de validité, il est interdit à la société **HUATAI CARRIERE SARL** de mener des activités d'exploitation.

ARTICLE 6 : Le non-respect de la législation minière en vigueur est passible des sanctions prévues par les dispositions législatives et règlementaires en la matière.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

ARTICLE 8 : Le présent arrêté sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 14 OCT 2026

Yacouba Zabré GOUBA
Officier de l'Ordre de l'Etalon

Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières

Ampliations :
1- ITS
1- DGC
1- DGCM
1- DR-EMC/Oubri
1- DDII
1- BUMIGEB
1- IDEM
1- DCMEF
1- SP/ITIE
1- DGD/MEF
1- DGI/MEF
3- HUATAI CARRIERE SARL
1- Gouvernorat / Oubri
1- Haut-Commissariat / Bassitenga
1 – Mairie / Loumbila
1- J.O.
1- Classement

